

budget de fonctionnement 2007: proche de l'équilibre pour la deuxième année consécutive

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité est satisfaite de pouvoir présenter un budget de fonctionnement proche de l'équilibre. En effet, le projet de budget de 2007 accuse un excédent de charges de 4'073'200 de francs contre 4'409'800 au budget 2006. Pour rappel, les comptes 2005 montraient un excédent de charge de 36'099'145,17 francs.

Malgré un nouveau renforcement des moyens alloués, notamment dans les secteurs de la petite enfance et des prestations sociales, la Municipalité est parvenue à éviter une dégradation du niveau de couverture des charges de fonctionnement.

Le maintien du contrôle des charges, l'amélioration escomptée des recettes fiscales ainsi que les retombées positives de la péréquation et de la Loi sur l'accueil de jour des enfants ont, en effet, permis de compenser les accroissements de coûts enregistrés dans les secteurs en expansion.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement est à nouveau supérieur à 100 millions de francs. Il s'établit plus précisément à 101'623'000 francs pour le budget 2007.

En raison du surcroît momentané des dépenses d'investissements, découlant notamment des chantiers en cours (construction du métro m2 et nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères TRIDEL), et pour éviter une explosion inacceptable des futures dépenses d'investissements, la Municipalité a dû procéder à une sélection très stricte des projets qui pouvaient encore être ajoutés à ceux en cours de concrétisation. Par voie de conséquence, plusieurs projets, souhaités ou souhaitables, ont été différés.

En définitive, le plan des investissements prévoit pour 2007 des dépenses nettes du patrimoine administratif à hauteur de 137,7 millions de francs. L'insuffisance de couverture de ces dépenses par l'autofinancement nécessitera dès lors de recourir à un emprunt d'un montant d'environ 36,1 millions de francs, auquel s'ajouteront les dépenses pour l'acquisition d'immeubles du patrimoine financier.

Comme on peut le constater, la situation financière de la Ville continue de s'améliorer, mais pas encore au point de pouvoir envisager une réduction de la dette.

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Le dossier de presse est disponible sur internet sous www.lausanne.ch/budget

Lausanne, le 28 septembre 2006